

# MASTER

## Mention : Droit de l'environnement et de l'urbanisme

### Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>- Conseil / expertise/ aide à la prise de décision dans le domaine du droit de l'environnement au niveau national et international et du droit de l'urbanisme au niveau national et territorial</p> <p>- Analyse et préparation des dossiers juridiques (collectivités territoriales, associations, entreprises, administrations centrales et déconcentrées) en matière d'environnement et d'urbanisme</p> <p>- Planification des objectifs locaux de développement durable ou de la gestion des risques prioritairement en cabinets d'études et comme consultants ou en entreprises privées comme responsable environnement, hygiène et sécurité ou de la maîtrise et la gestion des déchets</p> <p>- Rédaction d'actes juridiques (contrat, règlement) dont les implications ont un impact environnemental</p> <p>- Mise en place et contrôle de la réalisation des actions menées sur le terrain et émission des préconisations, (politiques d'entreprise ou publique...)</p>	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li> <li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li> <li>- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale</li> <li>- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines</li> <li>- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines</li> <li>- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux</li> <li>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation</li> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li> <li>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</li> <li>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles</li> <li>- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe</li> <li>- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</li> </ul>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des dossiers contentieux</li> <li>- Réalisation d'une veille juridique et technique</li>   <li>- Conseil auprès des collectivités et d'établissements publics sur la politique foncière (habitat, logement, renouvellement urbain, revalorisation de territoire ...) et le développement territorial</li>   <li>- Réalisation des diagnostics territoriaux de prospectives territoriales et de projets urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</li> <li>- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</li>   <li><i>Compétences spécifiques</i></li>   <li>- Identifier les différentes réglementations ou les instruments juridiques, puis les prioriser ou les articuler</li> <li>- Analyser les textes juridiques relevant du droit de l'urbanisme et de l'environnement et proposer des solutions</li> <li>- Savoir interpréter et appliquer les dispositions internationales, européennes, nationales et locales en matière de droit de l'environnement et de l'urbanisme</li> <li>- Assurer une veille documentaire en droit de l'urbanisme et de l'environnement</li> <li>- Maîtriser les méthodes de réflexion, d'évaluation et d'aide en matière de décision publique</li> <li>- Rédiger des documents contractuels et des actes administratifs contribuant à la mise en œuvre de décisions en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et d'urbanisme</li> <li>- Rédiger des documents d'expertise en droit de l'urbanisme et de l'environnement permettant la prise de décision</li> <li>- Concevoir, élaborer et évaluer des projets territoriaux</li> <li>- Analyser les problématiques posées par les décisions et projets portés par des acteurs publics et par des intervenants socio-économiques privés, comme les enjeux internationaux, européens ou locaux</li> <li>- Conseiller les élus ou sa hiérarchie sur une question juridique du droit de l'urbanisme et de l'environnement</li> <li>- Traiter les questions de démocratie locale et de gouvernance territoriale</li> <li>- Assurer la conduite de projets environnementaux ou urbains et mener des négociations</li> <li>- Former des salariés au droit de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</li> <li>- Animer et coordonner des équipes de travail</li>   <li><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></li> </ul>	